

RSE

Notre façon d'agir



Contenu

A propos de cette révision : Nos Principes commerciaux ont été publiés pour la première fois en 2003 et révisés en 2012 afin d'intégrer le concept « Protéger, Respecter et Réparer » des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de 2011, ainsi que la révision 2011 des Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales. La révision de 2017 a intégré les concepts de la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015.

La révision de 2025 a intégré les concepts du Règlement européen sur l'IA de 2024. Les Principes commerciaux sont approuvés par le Conseil d'administration de l'entreprise.

Introduction

La façon dont nous agissons est importante	3
Donner vie à notre RSE	4



Notre rôle sur le lieu de travail

Santé, sécurité et bien-être	7
Des conditions de travail équitables	8
Inclusion et diversité	10
Dossiers précis et complets	11
Protection des actifs	13



Notre rôle dans l'industrie

Concurrence loyale et libre	15
Commerce responsable	16
Lutte contre la corruption	17
Conflits d'intérêt	18
Sélection des fournisseurs	19
Informations sur la société	20



Notre rôle dans la société

Responsabilité environnementale	22
Droits de l'homme	23
Protection des données personnelles	24
Communication	25
Intelligence artificielle	27
Actes contraires à l'éthique et illégaux	28

La façon dont nous agissons est importante

Chez Alfa Laval, nous respectons à la fois les personnes et la nature limitée des ressources naturelles tout en développant et en faisant croître notre activité. Cette ambition se reflète dans notre volonté de créer un impact positif. Notre histoire d'entreprise a commencé il y a plus de 140 ans. Depuis, nous avons remis en question les idées reçues sur la qualité et l'efficacité grâce à l'innovation. Les produits, solutions et services Alfa Laval nous permettent, ainsi qu'à nos clients, de réaliser des objectifs de durabilité, de favoriser l'économie circulaire et de développer des chaînes de valeur durables, tout en faisant croître notre activité.

En tant que leader de la transition dans un monde et un marché en constante évolution, les choix que nous faisons, tant en tant qu'entreprise qu'en tant qu'individus, sont plus importants que jamais. Nos valeurs – esprit d'équipe, engagement, respect et exploration – reflètent nos convictions et nous guident face aux défis.

Nos Principes commerciaux décrivent la manière dont nous devons agir pour atteindre nos objectifs commerciaux. Une conduite éthique et durable est essentielle au succès de notre entreprise. Tout comportement illégal ou contraire à l'éthique de la part de quiconque représentant l'entreprise pourrait nuire à notre réputation et à notre intégrité et avoir un impact négatif sérieux sur l'entreprise.

Il appartient à chacun de construire une entreprise dont nous sommes fiers, régie par l'éthique et l'intégrité. Nous nous engageons fermement à agir de manière responsable et à respecter les droits humains. Nos Principes commerciaux sont conçus pour nous permettre de formuler des préoccupations et de poser des questions concernant tout comportement contraire à nos valeurs d'entreprise.

Chacun doit lire attentivement ces Principes pour comprendre ce qui est attendu de nous. Veuillez utiliser les Principes commerciaux comme guide pour prendre des décisions et déterminer comment agir. Nous avançons en équipe, mais chacun est individuellement responsable de ses actions. Chacun de nous doit s'assurer d'agir conformément à ces Principes. Ensemble, nous leur donnons vie.

Lund, septembre 2025



Tom Erixon
President and CEO



Tom Erixon, président et directeur général d'Alfa Laval



Donner vie à notre RSE

Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, les entreprises jouent des rôles multiples qui dépassent le simple cadre de leurs activités commerciales. Notre RSE définit la manière dont nous devons agir en tant qu'employeur, chef de file de notre secteur et citoyen d'entreprise, tout en poursuivant nos objectifs commerciaux.

Ces Principes s'appliquent à tous les employés, y compris les employés temporaires, les consultants, les collaborateurs détachés ainsi que les partenaires commerciaux agissant au nom de l'entreprise (désignés individuellement ou collectivement comme « employé(s) » dans le présent document). Les Principes commerciaux destinés aux fournisseurs s'appuient sur ces mêmes Principes et s'appliquent à l'ensemble de nos partenaires fournisseurs.

Pour donner vie à ce RSE, nous présentons pour chacun d'eux l'engagement pris par l'entreprise, ainsi que les attentes correspondantes vis-à-vis des employés.

De manière générale, nous attendons de chacun :

- D'appliquer ce RSE dans son travail quotidien et d'assumer la responsabilité personnelle de leur respect.
- D'agir en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- De suivre toutes les formations obligatoires et complémentaires afin de rester informé du RSE.
- De contacter son responsable hiérarchique ou le service Group Risk & Compliance pour obtenir des conseils si nécessaire.

En tant que responsable, vous avez également pour mission de :

- Montrer l'exemple.
- Veiller à ce que le RSE soit intégré dans les processus et les procédures relevant de votre domaine de responsabilité.
- Garantir que votre équipe suive régulièrement les formations requises.
- Signaler et traiter toute violation du RSE.
- Connaître le dispositif d'alerte et veiller à informer et sensibiliser vos collaborateurs à son sujet.

En respectant ces principes, nous cherchons à avoir un impact positif et concret au sein de notre environnement de travail, de notre secteur d'activité et de la société dans son ensemble. Ensemble, nous pouvons atteindre nos objectifs commerciaux tout en contribuant à un avenir plus durable et plus équitable.

Le RSE au quotidien

En tant qu'employé, il vous incombe de lire et de comprendre le présent document. Il vous aidera à savoir ce que nous attendons de vous et comment réagir face à différentes situations dans votre vie professionnelle. Veillez à toujours garder un accès facile au RSE.

Nous sommes conscients que ce document ne peut couvrir toutes les situations auxquelles vous pourriez être confronté. Si vous ne savez pas comment gérer une situation, posez-vous les questions suivantes :

- La situation est-elle décrite dans le RSE ou dans les politiques internes ? Mon action y est-elle conforme ?
- Cette décision ou action est-elle en accord avec les valeurs et les convictions fondamentales de l'entreprise ?
- Suis-je à l'aise avec la décision ou l'action que je m'apprête à prendre ?
- Cette décision ou action aura-t-elle un effet positif pour l'entreprise, mes collègues et la société ?

Respect des lois

Notre RSE repose sur le respect de toutes les lois et réglementations applicables, ainsi que sur les politiques internes de l'entreprise.

Nous devons nous conformer aux lois et règlements des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous suivons également l'évolution continue des réglementations internationales, des normes sociales et des initiatives volontaires, et adoptons celles qui sont pertinentes pour notre activité.

Si le RSE ou l'une de nos politiques entre en contradiction avec la législation locale, c'est la règle la plus stricte qui s'appliquera, à condition que le RSE ne viole pas la loi locale. Si la loi impose des règles plus exigeantes que les politiques internes de l'entreprise, c'est la loi qui prévaut.

En tant qu'employé, vous devez respecter toutes les obligations légales et les politiques internes qui encadrent votre travail. Le non-respect des lois applicables peut entraîner des interruptions d'activité, des amendes importantes ou des demandes de dommages et intérêts, ainsi qu'une atteinte à la réputation de l'entreprise.



Dans de nombreux pays, cela peut également donner lieu à des poursuites pénales et à des sanctions, tant pour l'entreprise que pour vous personnellement. Vous êtes responsable de signaler toute suspicion ou tout soupçon de fraude, vol, blanchiment d'argent, corruption ou autre activité irrégulière.

Exprimez-vous en cas de préoccupation

Si vous êtes confronté.e à une situation qui semble ne pas être conforme à notre RSE, à nos politiques internes ou à la loi, nous vous encourageons à en informer l'entreprise dès que possible. Cela nous permet d'améliorer notre environnement de travail, de réduire les risques pour l'entreprise et de continuer à agir de manière éthique et conforme.

Tous les signalements effectués via le système de signalement Speak up ! sont traités avec sérieux, et une enquête interne est menée si nécessaire. Ce processus est anonymisé et toutes les informations fournies sont traitées de manière confidentielle.

Aucune mesure de représailles n'est prise à l'encontre d'un employé ou d'un partenaire commercial qui signale une préoccupation de bonne foi. Ce principe est défini dans notre Politique de protection des lanceurs d'alerte et de non-représailles.

Exprimez-vous !

Tout incident ou toute préoccupation doit être signalé.e à votre responsable direct dès que possible. Si, pour une raison quelconque, vous ne vous sentez pas à l'aise de le faire, adressez-vous à un responsable hiérarchique, au service RH, au département Risk & Compliance Groupe, ou encore au propriétaire de la politique concernée. Si aucune de ces options ne vous semble appropriée, si vous souhaitez rester anonyme, ou si vous n'êtes pas employé(e) de l'entreprise, vous pouvez utiliser notre système de signalement « Speak Up! ».

Speak Up ! est toujours disponible sur notre intranet et notre [site web](#). Scannez ce QR code pour y accéder.



Tous les signalements effectués via Speak Up! sont conservés dans un système hautement sécurisé, auquel seule une équipe restreinte a accès.

La procédure respecte toutes les lois applicables en matière de dénonciation et de confidentialité des données et les données personnelles sont supprimées conformément à la législation en vigueur afin de garantir la confidentialité et la sécurité des informations relatives à l'auteur du signalement.



Notre rôle sur le lieu de travail

En tant qu'employeur, nous nous engageons à créer un environnement de travail sûr et inclusif, offrant des conditions équitables et protégeant ce qui nous est cher. Nous croyons en une culture où chaque employé se sent valorisé et responsabilisé.





Nous nous engageons à préserver la santé, la sécurité et le bien-être au travail

La santé et la sécurité reposent sur un leadership fort, des conditions de travail adéquates et des pratiques favorisant une culture de prévention, où chacun s'emploie à éviter les accidents et les risques professionnels.

Notre vision : que chacun rentre chez soi sain et sauf.

→ **Politique pertinente**
Politique de santé et de sécurité

Notre engagement

- Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr, sain et motivant pour nos employés ainsi que pour toutes les personnes présentes dans nos locaux.
- Nous nous engageons à prévenir les accidents et maladies professionnelles en identifiant et en traitant les risques avant qu'ils ne causent un dommage.
- Nous fournissons des équipements de protection et des procédures de travail claires pour réduire le risque de accidents et de maladies professionnelles.
- Nous cultivons une culture de sécurité intégrée à tous les aspects de notre travail et encourageons chacun à adopter activement la sécurité, en la priorisant tant dans les tâches quotidiennes que dans les décisions à long terme.
- Nos produits sont conçus pour être sûrs dans l'environnement et les conditions normales d'utilisation, et répondent à toutes les normes légales et exigences convenues.

Mon rôle

- J'accorde toujours la priorité à la sécurité sur le lieu de travail.
- Quel que soit mon rôle, j'adopte des comportements proactifs et sûrs, permettant à moi-même et à mes collègues de rentrer chez nous en toute sécurité chaque jour.
- Je suis responsable de l'utilisation des équipements de protection, du respect des procédures de sécurité et d'un comportement sûr.
- Je prends en compte les risques pour la santé, la sécurité et le bien-être dans mon domaine de travail et propose des mesures pour les réduire ou les éliminer.
- Je suspends toute tâche et informe immédiatement mon manager si je pense qu'une mission que j'ai reçue, ou qu'un collègue a reçue, peut causer un accident ou une maladie.
- Je veille à travailler dans un état physique et médical sûr, sans effets négatifs liés à une condition médicale, la consommation d'alcool ou de drogues, ou la fatigue.
- J'ai une compréhension globale des normes légales de sécurité des produits et je suis responsable de connaître les attentes et d'agir pour les respecter.
- En tant que manager, je suis responsable de minimiser de manière proactive les impacts négatifs sur les individus et de garantir un environnement sûr et bienveillant. Je m'efforce également de montrer l'exemple, en étant un modèle de respect et de responsabilité sur le lieu de travail.





Nous croyons en des conditions de travail équitables partout où nous sommes présents

Les conditions de travail couvrent un large éventail de sujets, allant du temps de travail à la rémunération, en passant par les conditions physiques et la sécurité psychologique sur le lieu de travail.

La garantie de normes et de conditions de travail équitables est un élément essentiel de nos efforts en matière de droits humains. Nous reconnaissons la liberté d'association des employés et nous nous opposons fermement au travail des enfants ainsi qu'au travail forcé sous toutes ses formes. Nous nous efforçons de créer un environnement équitable, sûr et inclusif qui permette à chacun de donner le meilleur de lui-même, dans l'ensemble de l'entreprise et partout où nous opérons.

→ **Politique pertinente**
Politique People
Politique des droits de l'homme



Notre promesse

- Nous ne permettons que des horaires de travail conformes aux lois nationales, aux conventions collectives et aux normes internationales du travail, en retenant la disposition qui offre la meilleure protection aux travailleurs, tout en favorisant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- Nous visons à offrir des salaires adéquats qui répondent non seulement aux normes minimales ou du marché dans les pays où nous opérons, mais qui permettent également de satisfaire les besoins fondamentaux.
- Nous garantissons des conditions de travail assurant la sécurité physique et psychologique sur le lieu de travail.
- Nous offrons à nos collaborateurs des opportunités pour développer en continu leurs compétences et leur adaptabilité, afin qu'ils puissent s'adapter aux évolutions technologiques et aux changements dans l'entreprise.
- Nous nous engageons à entretenir une relation constructive avec nos employés. Nous cherchons constamment à maintenir un environnement de travail ouvert, favorisant un dialogue libre et transparent, impliquant directement les employés et, le cas échéant, leurs représentants. Cela inclut la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- Nous nous opposons fermement au travail des enfants et à toute forme de travail forcé ou involontaire.
- Lorsque nous employons de jeunes travailleurs tels que apprentis, stagiaires et travailleurs saisonniers, qui ont dépassé l'âge minimum légal selon la réglementation locale, nous tenons pleinement compte de leur vulnérabilité et veillons à ce que toutes les mesures supplémentaires prévues par la loi soient respectées.



Mon rôle

- Je suis responsable de la compréhension de mes propres conditions d'emploi.
- J'ai droit à des jours de congé hebdomadaires conformément à la réglementation en vigueur dans le pays où je suis basé.e, sauf en cas de circonstances professionnelles extraordinaires.
- J'ai droit à un contrat de travail écrit ou à une offre d'emploi précisant les conditions de mon emploi.
- Je reçois des informations régulières sur mes avantages et ma rémunération.
- J'ai le droit de désigner des représentants du personnel, de créer des associations de travailleurs ou de adhérer aux syndicats de mon choix.
- Je suis responsable du développement actif de mes compétences.
- En tant que manager, j'ai une responsabilité particulière de montrer l'exemple et de promouvoir des conditions de travail équitables.





Nous favorisons et préservons l'inclusion et la diversité au travail

Un environnement de travail inclusif respecte les droits humains et traite chacun avec intégrité, respect et dignité, tout en donnant à tous les employés un sentiment d'appartenance.

Cela implique également de renforcer la diversité au sein des équipes et de ne tolérer aucune discrimination ni harcèlement.

→ **Politique pertinente**
Politique People
Politique des droits de l'homme

Notre promesse

- Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail inclusif.
- Nous travaillons à éliminer toute forme de discrimination, directe ou indirecte, et le principe d'égalité des chances nous guide.
- Nous ne discriminons pas sur la base de la race, de la couleur, du sexe, de la religion, de l'orientation sexuelle, des opinions politiques, de l'origine nationale ou sociale, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de la grossesse, d'une maladie ou de tout autre motif.
- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement ou d'intimidation sur le lieu de travail.
- Nous ne permettons pas la victimisation au travail, telle que des actions négatives répétées dirigées contre un employé en particulier.
- Nous avons une tolérance zéro envers tout abus, exploitation ou activité sexuelle avec toute personne contre sa volonté ou en échange d'une rémunération, lorsqu'on voyage pour affaires ou de toute autre manière en représentant l'entreprise.

Mon rôle

- Je traite chaque personne avec respect et dignité, quelles que soient ses différences, sa position, son âge ou tout autre type de distinction.
- Je m'assure que toutes mes décisions sont exemptes de discrimination.
- Je m'abstiens de toute forme de harcèlement, qu'il soit écrit ou verbal, y compris les invitations sexuelles, les commérages, les injures, propos diffamatoires ou offensants.
- En tant que manager, je n'abuse pas de ma position par des comportements insultants, intimidants ou malveillants, et je ne l'exerce pas de manière abusive envers un employé moins expérimenté.
- En tant que manager, je promeus l'égalité des chances pour tous.



Nous tenons des dossiers précis et complets

Nos dossiers comprennent des informations financières ainsi que des documents non financiers, tels que des contrats juridiques, des relevés environnementaux et des informations sur les produits.

Nous considérons que l'intégrité et l'exactitude de nos dossiers sont essentielles pour maintenir la confiance de nos actionnaires, clients, fournisseurs, partenaires commerciaux et autres parties prenantes.

De plus, la comptabilisation et la vérification de toutes les transactions financières doivent être effectuées conformément aux principes comptables applicables.

→ Politique pertinente

Manuel de comptabilité (MISAL)

Politique de sécurité de l'information

Notre engagement

- Nous veillons à ce que nos dossiers et rapports financiers soient préparés en temps voulu, basés sur des faits, complets et reflètent fidèlement nos opérations commerciales.
- Nous n'autorisons pas l'enregistrement d'informations dans nos livres ou dossiers visant intentionnellement à dissimuler ou à induire en erreur sur la nature réelle d'une transaction, ni l'enregistrement d'informations trompeuses pour influencer des objectifs ou indicateurs clés de performance.
- Nous veillons à ce que des contrôles adéquats soient en place pour prévenir et détecter les fraudes comptables*, y compris les fausses déclarations de revenus, dépenses, actifs ou passifs, ainsi que l'application intentionnelle erronée du manuel comptable de l'entreprise (MISAL) pour influencer des objectifs ou indicateurs clés de performance.
- Nous nous assurons que nos systèmes de reporting et de suivi interne sont prêts pour une vérification externe et indépendante.
- Nous respectons les lois contre le blanchiment d'argent et restons vigilants face à toute transaction financière suspecte pouvant viser à dissimuler la véritable source des fonds ou les parties liées à une transaction.
- Nous maintenons des dossiers non financiers bien gérés, précis et transparents.

* La fraude comprend tout acte intentionnel ou délibéré visant à priver l'entreprise de biens ou de fonds. L'utilisation abusive des actifs comprend le vol, la falsification de rapports de dépenses ou de temps, ainsi qu'un usage inapproprié d'un ordinateur, d'un téléphone ou des installations de l'entreprise.





Mon rôle

- Je veille à ce que toutes les transactions commerciales dans mon domaine de travail soient enregistrées conformément au MISAL.
- Je ne manipule ni n'altère les règles comptables pour atteindre un objectif financier.
- Je respecte les niveaux d'autorité délégués pour l'approbation des décisions financières et commerciales et je ne signe aucun document d'approbation ou autre sans avoir préalablement vérifié son exactitude et m'être assuré que les transactions sous-jacentes reflètent fidèlement nos opérations.
- Je ne dénature pas les faits et m'assure que les informations reflètent correctement la transaction sous-jacente lors de la communication de données.
- Si je remarque une erreur dans un registre financier ou suspecte une fraude, je la signale sans délai.
- Je reste vigilant.e et signale toute transaction financière suspecte.
- Je tiens des registres précis de mes transactions commerciales.
- J'enregistre mes heures de travail et mes dépenses professionnelles avec précision et conformément aux procédures locales.
- Je documente et je maintiens des dossiers précis et honnêtes sur les informations relatives aux produits.





Nous protégeons nos actifs

Notre activité et notre prospérité dépendent de la santé et du bon fonctionnement de l'ensemble des actifs de l'entreprise. Cela inclut les actifs tangibles, tels que les biens immobiliers, les machines, les ordinateurs et autres appareils mobiles, ainsi que les actifs intangibles tels que les marques, brevets, savoir-faire et informations.

→ Politique pertinente

Politique de sécurité de l'information

Politique de droits de propriété intellectuelle

Politique de communication

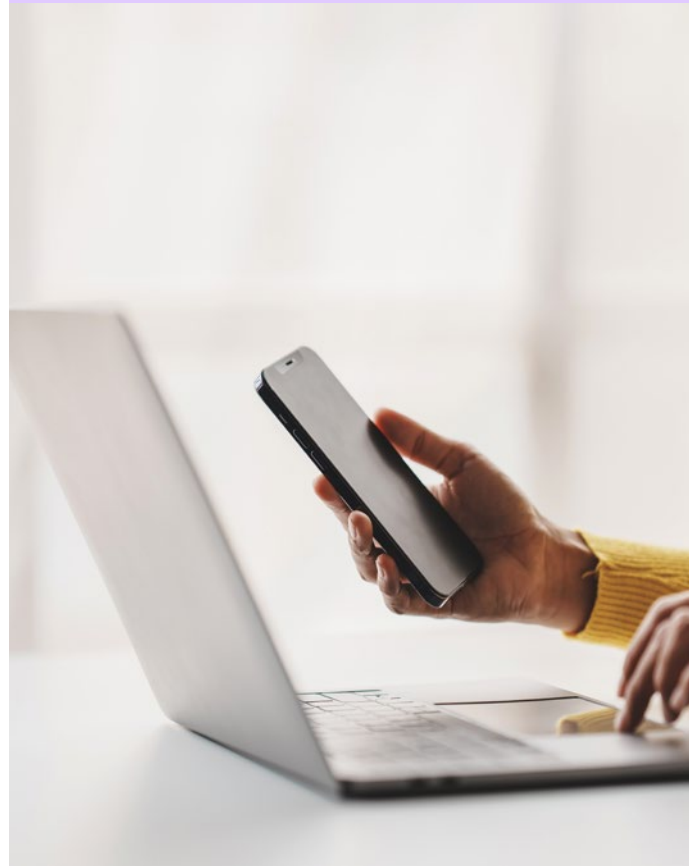
Politique immobilière

Notre engagement

- Nous ne tolérons aucune fraude ni mauvais usage des actifs de l'entreprise.
- Nous protégeons nos actifs contre les dommages, les pertes et les actes criminels. Cela inclut également les actifs confiés par nos clients, partenaires commerciaux ou autres tiers.
- Nous mettons en place des contrôles internes visant à sauvegarder et protéger nos actifs.

Mon rôle

- J'utilise les actifs de l'entreprise uniquement à des fins professionnelles, sauf si un usage privé raisonnable est autorisé par la politique de l'entreprise.
- Je n'utilise pas les dispositifs numériques de l'entreprise (ordinateurs, téléphones, systèmes informatiques, etc.) pour consulter des contenus inappropriés, illégaux, à caractère sexuel ou offensants.
- Je n'utilise pas les actifs de l'entreprise à des fins personnelles ou pour des activités illégales.
- J'utilise notre marque, brevets, marques déposées, savoir-faire et droits d'auteur de manière responsable et conformément aux instructions.
- Je fais preuve de vigilance et protège les actifs de l'entreprise contre les dommages, pertes et actes criminels.
- Je respecte et applique les contrôles et procédures internes de l'entreprise pour protéger ses actifs.





Notre rôle dans l'industrie

En tant que leader du secteur, nous nous engageons à garantir la qualité et à établir des normes d'excellence et d'innovation, en faisant progresser les industries avec nos clients et partenaires. Notre engagement à faire progresser l'entreprise repose sur des relations d'affaires honnêtes et équitables. Nous croyons que la transparence et l'intégrité sont essentielles pour bâtir une confiance durable.





Nous nous engageons en faveur d'une concurrence loyale et libre

Les lois sur la concurrence sont appliquées dans le monde entier pour garantir une concurrence équitable sur le marché. Certaines pratiques sont interdites par ces lois sur la concurrence. Parmi elles, ces lois interdisent notamment les accords anticoncurrentiels et l'abus de position dominante sur le marché.

→ **Politique pertinente**
Politique de concurrence loyale

Notre engagement

- Nous nous engageons en faveur d'un marché libre et équitable et nous concurrençons sur la base des avantages offerts par nos produits, notre marque et nos services.
- Nous respectons les lois sur la concurrence applicables dans tous les marchés où nous sommes actifs.
- Nous formons et accompagnons nos employés afin qu'ils connaissent et comprennent les dispositions des lois sur la concurrence.

Mon rôle

- Je ne conclus aucun accord avec un concurrent concernant les prix, les conditions commerciales, la production, le développement technique, les appels d'offres, les clients, le partage de marché ou toute autre activité commerciale.
- Je ne discute pas et ne partage pas d'informations sensibles non publiques avec un concurrent.
- Je respecte l'indépendance de nos clients revendeurs et je n'essaie jamais d'imposer leur stratégie de tarification.
- Je ne participe pas à des pratiques d'exclusion et je demande un avis juridique en cas de doute sur l'application des lois sur la concurrence.
- Je suis conscient que les violations peuvent entraîner des amendes élevées, nuire à la réputation de la marque, générer des demandes de dommages et intérêts et, dans de nombreux pays, donner lieu à des enquêtes et sanctions pénales pour la société et pour moi.
- J'évite tout contact direct ou indirect avec des concurrents s'il existe un risque que ce contact viole les lois sur la concurrence et les pratiques anti-concurrentielles ou la politique de l'entreprise. En cas de doute, je consulte un manager senior ou le service juridique avant de poursuivre.



Nous nous engageons à exercer nos activités commerciales de manière responsable

En tant qu'entreprise internationale, nous devons respecter les règles du commerce international. Les contrôles à l'exportation et les sanctions commerciales interdisent ou limitent la (ré)exportation de certains biens, logiciels, technologies et services, ainsi que la conduite d'activités commerciales dans certains pays et/ou avec certaines personnes, entreprises ou organisations.

Le respect de ces règles est indispensable pour garantir un commerce international légal et responsable.

→ Politique pertinente

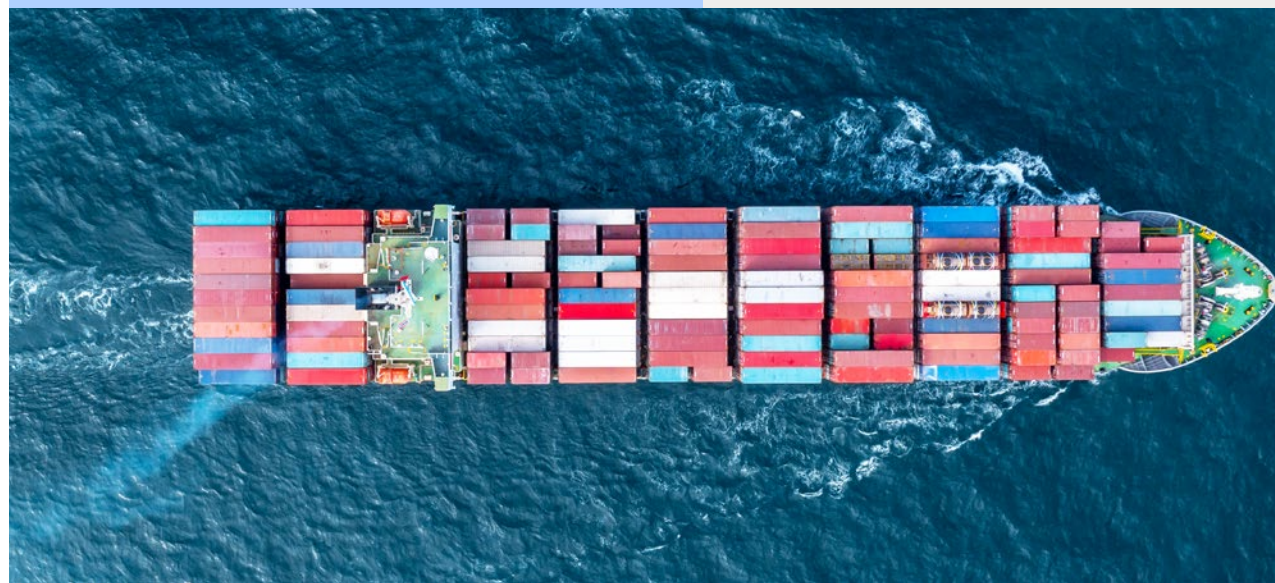
Politique en matière de contrôle des exportations et de sanctions commerciales

Notre engagement

- Nous nous engageons à respecter toutes les lois applicables en matière d'importation et d'exportation ainsi que les règlements relatifs aux sanctions commerciales.
- Nous formons nos collaborateurs pour garantir leur connaissance et leur sensibilisation à la conformité commerciale, et nous intégrons cette conformité dans nos opérations quotidiennes.
- Nous faisons preuve d'une diligence raisonnable adéquate et fondée sur le risque afin de garantir un commerce responsable et légal.

Mon rôle

- J'identifie les activités commerciales ou transactions susceptibles d'être soumises aux règles sur les contrôles à l'exportation et les sanctions commerciales.
- Je suis responsable de comprendre les exigences et réglementations relatives à la conformité commerciale dans le cadre de mon travail quotidien.
- Pour réussir, je m'appuie sur les politiques de l'entreprise et les documents d'accompagnement qui décrivent ces exigences.
- En tant que représentant commercial, j'identifie les situations à risque et les signale à mon manager et au service Contrôle des exportations.
- Je procède au contrôle de nos partenaires commerciaux et, en cas de doute, je contacte mon manager et le service Contrôle des exportations.





Nous luttons contre la corruption et les pots-de-vin

Nous définissons la corruption comme l'abus ou le détournement de pouvoirs confiés à des fins personnelles. Le pot-de-vin se décrit comme le fait d'offrir, de donner, de demander ou de recevoir quelque chose de valeur afin d'influencer une transaction ou une décision.

Nous ne tolérons aucune de ces pratiques, sous quelque forme que ce soit, car la corruption et les pots-de-vin sapent la confiance, détournent des fonds qui pourraient bénéficier plus largement aux communautés et augmentent le coût de l'activité économique.

→ Politique pertinente

Politique de lutte contre la corruption

Notre engagement

- Nous appliquons une tolérance zéro envers toute forme de pots-de-vin, quelle qu'en soit la nature, y compris les pots-de-vin publics ou commerciaux, ainsi que toute forme de corruption. Cela couvre toutes les transactions et relations commerciales dans tous les pays où nous opérons.
- La tolérance zéro s'applique à tous les employés ainsi qu'aux tiers, tels que les agents, fournisseurs, prestataires et consultants travaillant pour notre compte.
- Nous proposons des formations sur la lutte contre la corruption et les pots-de-vin et veillons à ce que tous les employés y participent régulièrement.



Mon rôle

- Je suis conscient.e que l'entreprise applique une tolérance zéro envers toute forme de pots-de-vin ou de corruption et comprends que ceux-ci peuvent se présenter sous forme d'argent liquide, de chèques-cadeaux ou bons, de cadeaux de valeur importante, de commissions ou rétrocommissions, de dons à des œuvres de charité, de voyages ou de divertissements, ou encore de publicité avantageuse.
- Je ne donne, ne promets, ne reçois ni n'offre quoi que ce soit de valeur dans mes relations avec des clients, employés du gouvernement, fonctionnaires ou toute autre personne afin d'obtenir indûment une décision, un avantage injuste, d'éviter un désavantage, ou d'obtenir ou conserver un marché.
- Je comprends que les cadeaux et invitations d'usage doivent rester des gestes de courtoisie et non des récompenses pour faire affaire avec nous. Qu'ils soient donnés ou reçus, tout cadeau ou invitation doit avoir une valeur modérée et ne jamais constituer un risque d'influencer la prise de décision. En termes de valeur, les seuils locaux/sectoriels applicables doivent être respectés.
- Je suis conscient.e que le comportement répréhensible des autres ne justifie en rien un comportement répréhensible de ma part.
- Je m'interroge toujours pour savoir si recevoir un cadeau ou un avantage pourrait influencer mes décisions futures vis-à-vis de ce partenaire commercial.



Nous limitons les risques de conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient lorsqu'une personne privilégie un gain personnel au détriment de ses obligations envers son employeur ou exploite sa position pour en tirer un avantage personnel.

→ **Politique pertinente**

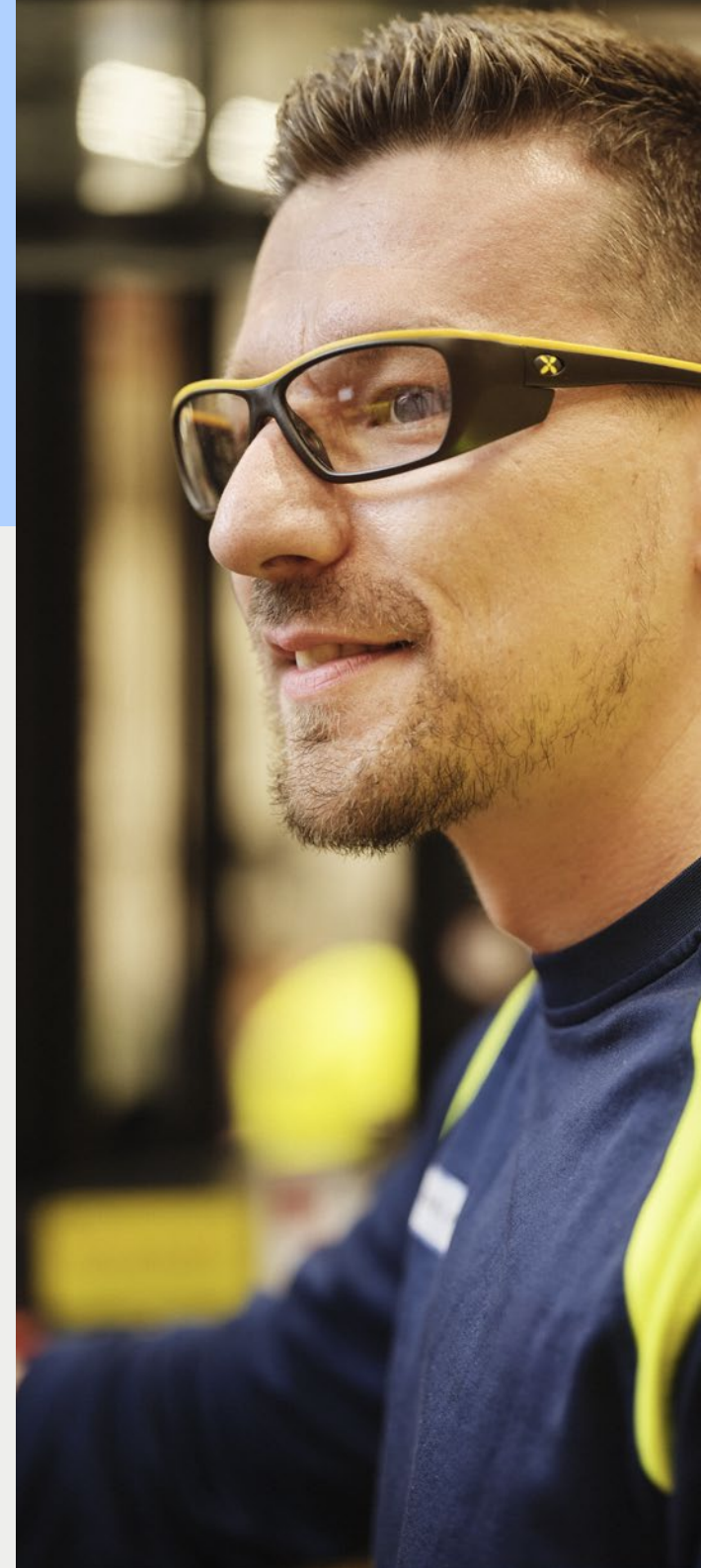
Politique de lutte contre la corruption

Notre engagement

- Nous ne tolérons pas que des employés se placent dans des situations où leurs intérêts personnels ou privés pourraient entrer en conflit avec ceux de l'entreprise.

Mon rôle

- Je prends toujours des décisions professionnelles dans le meilleur intérêt de l'entreprise.
- Je ne m'engage dans aucune activité susceptible de générer un conflit d'intérêts.
- Si je détecte un conflit d'intérêts potentiel, je fais preuve de transparence et j'en informe immédiatement mon manager.
- Je n'entretiens pas de relation professionnelle avec un proche ou un membre de ma famille en tant que fournisseur, client, employé ou fonctionnaire public lorsque nous sommes interdépendants.





Nous sélectionnons nos fournisseurs avec soin

Les fournisseurs sont des entreprises ou des entités qui fournissent des biens ou des services à l'entreprise. Les biens peuvent, par exemple, inclure des composants, des matières premières ou des machines. Les services peuvent comprendre l'ingénierie, l'assemblage ou le conseil.

→ Politique pertinente

Politique d'approvisionnement

Principes commerciaux pour les fournisseurs



Notre engagement

- Nous attendons de nos fournisseurs le même niveau d'intégrité, d'honnêteté et de comportement éthique que celui qu'ils peuvent attendre de notre part. Cela est détaillé dans nos Principes commerciaux pour les fournisseurs.
- Nous nous engageons à respecter et protéger les droits humains, les droits du travail et l'environnement, et nous avons une tolérance zéro pour la corruption dans l'ensemble de nos activités, y compris chez nos fournisseurs.
- Par nos activités d'approvisionnement, nous nous efforçons de réduire l'impact environnemental et de promouvoir des pratiques éthiques et durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Mon rôle

- Je respecte la politique interne lorsque j'effectue des activités d'approvisionnement.
- Je m'efforce de prendre en compte l'aspect environnemental au maximum dans mes décisions lors de la planification ou de l'achat d'articles pour le compte de l'entreprise.
- Je me tiens informé.e en suivant les formations pertinentes.
- Je m'assure que les fournisseurs s'engagent toujours contractuellement à se conformer à nos Principes commerciaux pour les fournisseurs lorsqu'ils participent à des activités d'approvisionnement.
- Je contacte ma fonction approvisionnement si je prends connaissance de toute non-conformité avec nos Principes commerciaux pour les fournisseurs.



Nous protégeons les informations sensibles de l'entreprise

Les informations confidentielles regroupent toutes les informations relatives à l'entreprise, non publiques, qu'elles soient écrites ou orales, numériques ou physiques, qu'elles soient étiquetées comme confidentielles ou non.

Les informations confidentielles comprennent, entre autres, les informations techniques, financières, ainsi que celles concernant les employés, les clients ou les partenaires commerciaux. Selon les circonstances, les informations confidentielles peuvent également constituer des informations privilégiées.

→ Politique pertinente

Politique de sécurité de l'information

Politique des initiés

Notre engagement

- Nous reconnaissons que les informations concernant l'entreprise constituent un actif précieux, incluant notamment les informations financières, techniques et commerciales.
- Nous ne divulguons jamais de manière inappropriée des informations confidentielles ou exclusives concernant l'entreprise, ni celles qui nous sont confiées par nos clients, partenaires ou tiers.
- Nous traitons les informations confidentielles avec précaution et prenons les mesures nécessaires pour en assurer la protection.

Mon rôle

- Je considère toute information reçue ou obtenue dans le cadre de mon travail comme confidentielle, sauf si elle est clairement indiquée comme publique.
- Je veille à ne pas discuter d'informations confidentielles ou sensibles dans des lieux où d'autres pourraient les entendre. Je ne communique pas non plus d'informations confidentielles par des canaux non sécurisés, y compris les réseaux sociaux.
- Si je dois partager des informations confidentielles avec un tiers, je m'assure d'avoir l'autorisation appropriée et qu'un accord de confidentialité est en place.
- Je ne prends pas de photos des processus de travail, outils ou machines dans les usines ou bureaux sans permission spéciale.
- Je suis conscient.e que mon obligation de protéger les informations confidentielles peut perdurer après mon départ de l'entreprise.
- Pour toutes les communications liées au travail, je n'utilise que mon compte email professionnel ou d'autres canaux de l'entreprise.
- Je sais que si je dispose d'informations privilégiées (inside information), je suis soumis à des restrictions légales concernant le trading et la divulgation, et je ne peux ni recommander ni inciter d'autres personnes à effectuer des transactions.





Notre rôle dans la société

En tant qu'acteur responsable, nous reconnaissons notre devoir de contribuer positivement et d'agir de manière responsable, en veillant à un développement durable pour les personnes et la planète. Nous nous engageons à promouvoir une culture d'intégrité, de transparence et de comportements éthiques.





Nous réduisons notre impact environnemental

Les produits que nous fabriquons et commercialisons contribuent de manière significative à réduire l'impact environnemental des industries que nous servons. Cette position unique ne nous dispense toutefois pas de la responsabilité de gérer nos ressources naturelles de manière responsable et de réduire en continu notre impact environnemental, tant dans nos propres activités que tout au long de notre chaîne de valeur.

→ **Politique pertinente**
Politique environnementale

Notre engagement

- Nous nous efforçons de réduire continuellement notre empreinte environnementale tout au long de la chaîne de valeur et de fournir à nos clients des produits et solutions contribuant à une gestion efficace des ressources naturelles, tout en leur offrant des opportunités de productivité accrue.
- Nous fixons des objectifs de réduction mesurables pour nos activités et attendons de nos fournisseurs qu'ils aillent dans le même sens.
- Nous nous engageons à être transparents sur nos performances environnementales.
- Nous intégrons l'impact environnemental dans les processus décisionnels de l'entreprise.
- Nous adoptons une approche de précaution face aux défis environnementaux, ce qui signifie que nous agissons pour réduire notre impact conformément aux connaissances scientifiques actuelles.

Mon rôle

- Je comprends que je joue un rôle important dans l'amélioration continue de nos performances environnementales.
- Je prends en compte la manière dont mon équipe ou mon domaine de travail contribue à l'empreinte environnementale globale de l'entreprise.
- Je respecte les normes éthiques et environnementales de l'entreprise, même lorsque la législation locale permet des standards inférieurs.
- Je veille à connaître les autorisations environnementales requises dans mon domaine de travail.
- J'utilise les ressources telles que l'énergie, l'eau ou les produits chimiques et les matériaux de manière responsable.
- Je limite mon empreinte environnementale liée aux déplacements en choisissant le mode de transport le plus approprié ou en privilégiant des alternatives comme les réunions en ligne ou les appels téléphoniques.





Nous respectons les droits humains

Les droits humains sont ceux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), auxquels peuvent s'ajouter des droits reconnus au niveau national.

Le processus de diligence raisonnable en matière de droits humains est essentiel pour leur protection, en permettant d'identifier, prévenir, atténuer et traiter les risques et impacts réels ou potentiels sur les droits humains, ainsi que de fournir des mesures de réparation appropriées.

→ Politique pertinente

[Politique des droits de l'homme](#)

[Politique People](#)

[Politique de santé et de sécurité](#)

[Politique d'approvisionnement](#)

[Principes commerciaux pour les fournisseurs](#)

Notre engagement

- Nous conduisons nos activités avec honnêteté, intégrité et respect d'autrui, tout en respectant les droits fondamentaux de chaque individu.
- Nous faisons preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains selon les besoins, afin d'identifier prévenir et traiter les impacts négatifs potentiels.
- Nous fournissons ou coopérons à la réparation des impacts négatifs sur les droits humains par des procédés légitimes, lorsque l'entreprise a causé ou contribué conjointement à un impact réel défavorable.
- Nous communiquons et rendons compte de manière transparente de nos efforts et progrès en matière de droits humains.

Mon rôle

- Je suis responsable de maintenir le respect des droits humains dans mon domaine de travail et je prends en compte comment les opérations, actions et décisions peuvent impacter les personnes, en m'efforçant de minimiser tout impact négatif.
- Si j'observe des risques en matière de droits humains ou tout manquement à nos engagements, je signale immédiatement la situation à mon manager ou au service RH.





Nous traitons les données personnelles avec respect

Les données personnelles sont toutes informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, telles que les noms, numéros d'identification, données de localisation ou identifiants en ligne.

La protection des données personnelles devient d'autant plus cruciale avec l'expansion continue de l'environnement numérique mondial, qui entraîne le transfert massif de données. Presque toutes nos activités en ligne impliquent le traitement de données personnelles.

→ **Politique pertinente**
[Politique de confidentialité des données](#)



Notre engagement

- Nous respectons le droit fondamental de chaque individu à la protection de ses données personnelles, quelle que soit sa nationalité ou son lieu de résidence.
- Nous prenons les mesures appropriées pour protéger les données personnelles et nous conformons aux règles de protection des données applicables pour leur collecte, leur stockage et leur utilisation.

Mon rôle

- J'agis toujours avec respect et prends en considération la vie privée des autres.
- Je n'accède, ne collecte et n'utilise que la quantité minimale de données personnelles nécessaire à l'exécution de mon travail.
- Je suis tenu de protéger les données personnelles et de les garder confidentielles.
- Je ne conserve pas les données personnelles plus longtemps que nécessaire.



Nous assurons une communication honnête, transparente et en temps voulu

Le rôle principal de notre communication est de soutenir les objectifs de l'entreprise. Nos activités de communication visent à construire notre marque, à protéger notre réputation, à partager des informations sur nos activités et nos résultats et à engager et inspirer notre personnel, tout en respectant les normes éthiques et légales.

En tant qu'entreprise cotée en bourse, nous sommes tenus par la loi de communiquer conformément aux exigences réglementaires et aux standards de gouvernance d'entreprise.

Nous nous engageons sur des sujets liés à notre expertise qui impactent notre environnement économique, où nous pouvons avoir un effet significatif et qui sont essentiels à notre réussite. Nous participons aux politiques publiques, aux dialogues directs et aux partenariats, toujours dans le respect de la loi, avec intégrité, respect, et en communiquant de manière transparente.

→ Politique pertinente

[Politique de communication](#)

[Politique des initiés](#)

[Politique de sécurité de l'information](#)

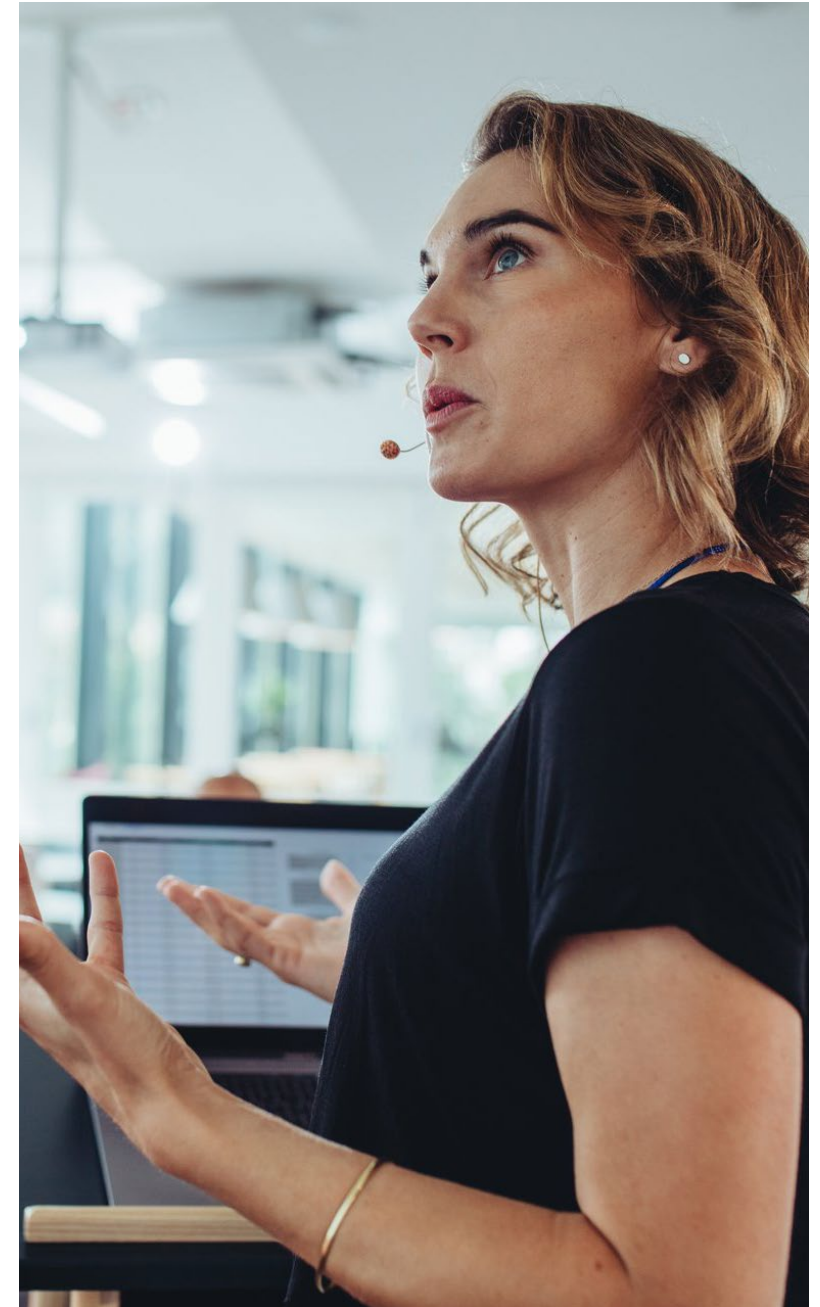
Notre engagement

- Nous avons désigné des porte-parole pour communiquer publiquement au nom de l'entreprise afin d'assurer une communication professionnelle, cohérente et conforme à la loi avec les médias, analystes, investisseurs et autres parties prenantes.
- Nous ne révélons pas de manière inappropriée des informations confidentielles ou exclusives et nous veillons à ce que toute information susceptible, si elle était rendue publique, d'avoir un impact significatif sur le cours des instruments financiers de l'entreprise (information privilégiée) soit diffusée en strict respect de la réglementation applicable.
- Nous reconnaissons que le délit d'initié et la divulgation illégale d'informations privilégiées sont strictement interdits, et l'entreprise doit s'assurer que les employés concernés savent quand ils sont en possession d'informations privilégiées.
- Nous soutenons les parties prenantes, y compris les décideurs politiques, avec des connaissances, faits, données et analyses liées à notre expertise, de manière objective et non comme outil marketing.
- Dans nos engagements en matière de politiques publiques, nous respectons toutes les lois applicables, agissons avec intégrité, montrons du respect et communiquons de manière transparente.
- Nous observons une neutralité politique vis-à-vis des partis et candidats.



Mon rôle

- Je comprends que seuls les porte-parole désignés sont autorisés à parler au nom de l'entreprise. Si les médias me contactent, je les oriente vers l'équipe ou le représentant approprié et m'abstiens de répondre à toute question.
- Je suis responsable de comprendre ce qu'est une information privilégiée et la manière dont elle doit être traitée, de reconnaître quand j'en possède et de savoir que je suis soumis à des obligations légales et réglementaires.
- Je ne divulgue aucune information privilégiée et je suis les procédures établies pour les communications financières et d'entreprise, conformément aux exigences réglementaires et internes.
- Je ne révèle pas de manière inappropriée d'informations confidentielles ou exclusives.
- J'évalue l'impact et les conséquences de ma communication, en veillant à protéger la réputation de l'entreprise, en agissant avec prudence et intégrité dans toutes les situations, interactions et canaux, y compris sur les réseaux sociaux.
- Je suis libre de participer à des activités politiques personnelles, mais pas au nom de l'entreprise. Si je participe à des activités politiques, je le fais sur mon temps et à mes frais. Je ne peux pas m'engager dans une propagande politique sur les locaux de l'entreprise ou pendant les heures de travail.
- Si j'engage un dialogue avec des gouvernements ou d'autres organismes publics pour informer ou influencer la politique publique au nom de l'entreprise, je le fais de manière responsable et transparente.





Nous utilisons l'intelligence artificielle de manière responsable

L'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (IAG) sont des technologies transformatrices qui révolutionnent de nombreux secteurs, y compris la production industrielle.

Par IA, nous entendons le domaine de l'informatique visant à créer des machines intelligentes capables de répliquer ou de dépasser l'intelligence humaine. Cela inclut diverses techniques, telles que l'apprentissage automatique et l'apprentissage profond, qui permettent aux machines d'apprendre à partir de données et de prendre des décisions ou des prédictions.

Par GenAI, nous entendons la sous-catégorie de l'IA qui se concentre sur la création de nouveaux contenus, tels que textes, images, audio et vidéo, à partir de prompts ou de données existantes.

→ Politique pertinente

Politique de confidentialité des données

Notre engagement

- Je n'utilise les outils d'IA ni ne partage d'informations de l'entreprise que lorsque je suis certain.e que l'outil ou le modèle est sûr, validé par l'entreprise ou sous son contrôle.
- Nous nous efforçons d'exploiter les bénéfices de l'IA de manière responsable et transparente.
- Nous veillons à ce que notre utilisation de l'IAG repose sur des données d'entrée équilibrées, afin d'éviter tout biais. Sous supervision humaine, nous assumons la responsabilité des résultats de nos systèmes d'IA.
- Nous nous engageons à être transparents sur l'utilisation de l'IA dans nos activités.
- Nous accordons la priorité à la protection des données personnelles et autres informations commercialement sensibles.
- Nous surveillons et améliorons en continu nos pratiques liées à l'IA afin de les aligner sur les normes éthiques évolutives et les avancées technologiques.

Mon rôle

- Je me familiarise avec nos principes d'éthique de l'IA et veille à ce que mon travail reflète ces valeurs.
- Si j'identifie des problèmes éthiques ou des biais potentiels dans nos systèmes d'IA, je les signale rapidement à mon manager.
- Je participe à des formations liées aux principes éthiques de l'IA.
- Je collabore avec mes collègues pour garantir que nos pratiques en matière d'IA sont éthiques et efficaces.





Nous nous opposons aux actes non éthiques et illégaux

L'entreprise applique une tolérance zéro envers tout acte non éthique ou illégal commis par ses employés, partenaires ou clients.

Elle ne participe pas et ne cautionne aucun schéma fiscal illégal.

Notre engagement

- Nous signalons toujours les infractions aux autorités compétentes et coopérons pleinement à toute enquête.
- Si nous constatons que nos produits ou services sont utilisés à des fins illégales, nous agissons conformément à notre RSE.
- Nous exerçons nos activités avec une base économique solide et veillons au respect des lois et obligations fiscales applicables.

Mon rôle

- J'agis de manière responsable et ne ferme pas les yeux sur des actions illégales, contraires à l'éthique ou enfreignant notre RSE. Je signale immédiatement toute violation à mon manager ou au service Group Risk & Compliance.
- Je garde toujours à l'esprit qu'il vaut mieux reconnaître et signaler une erreur que de cacher la vérité.
- Je suis conscient.e que ne pas agir conformément à ces principes entraîne des conséquences graves, pouvant conduire à des amendes importantes, des enquêtes pénales et des sanctions pour l'entreprise comme pour moi.
- J'agis de manière responsable et ne facilite pas des structures ou activités dépourvues de lien avec notre activité. Je m'assure que les coûts et revenus sont correctement enregistrés afin de garantir des rapports financiers et fiscaux exacts. Si je soupçonne le contraire, je signale immédiatement la situation à mon manager ou au service concerné.



Pioneering Positive Impact

Ce RSE s'applique à toutes les sociétés du groupe Alfa Laval, y compris les sociétés opérant sous d'autres marques mais appartenant à Alfa Laval.

À propos d'Alfa Laval

La capacité à tirer le meilleur parti de nos ressources est plus importante que jamais. En collaboration avec nos clients, nous innovons dans les industries dont dépend la société et créons un impact positif durable. Nous nous engageons à aider des milliards de personnes à accéder à l'énergie, à l'alimentation et à l'eau potable. Parallèlement, nous contribuons à la décarbonisation de la flotte maritime, colonne vertébrale du commerce mondial.

Nous développons des technologies et des solutions permettant à nos clients de libérer le plein potentiel de leurs ressources.

À mesure que leurs activités se renforcent, l'objectif d'un monde véritablement durable se rapproche. L'entreprise s'engage à optimiser les processus, générer une croissance responsable et stimuler le progrès pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs commerciaux et de durabilité.

Ensemble, nous innovons pour un impact positif.

Comment contacter Alfa Laval

Les coordonnées des contacts locaux sont mises à jour en permanence sur notre site web.

Veillez consulter le site www.alfalaval.com pour accéder aux informations.



Contacter Alfa Laval

Les coordonnées Alfa Laval à jour
pour tous les pays sont toujours
disponibles sur notre site www.alfalaval.com